

Fiche action n°27

Intitulé de l'action	Déployer le dispositif « Pass'Sport Forme » sur le Pays Graylois
Co-pilotes	Pays Graylois – ARS – RéPPOP-FC
Axe stratégique du CLS	Favoriser les comportements favorables à la santé
Objectif opérationnel	Prévenir et prendre en charge le surpoids
Parcours / Projet prioritaire ARS	PARCOURS NUTRITION-SANTE
Enjeu de l'action	<p>L'obésité positionne généralement l'enfant dans une situation d'échec vis-à-vis des pratiques physiques. Ce sont souvent des jeunes qui ont été mis à l'écart dans les clubs sportifs car trop peu performants. De plus, le regard des autres, les moqueries... freinent leur adhésion dans les sports collectifs ou individuels. L'environnement et la culture familiale ne sont pas non plus toujours propices aux exercices physiques réguliers. Tous ces facteurs induisent un phénomène de rejet de la pratique et une augmentation accrue de l'inactivité. Ce manque chronique d'activité physique entraîne chez l'enfant en surpoids une diminution progressive de sa condition physique. A terme, ceci a des conséquences somatiques, psychologiques et sociales qui ont un retentissement sur sa qualité de vie.</p> <p>Le Pays Graylois compte actuellement un atelier Pass'Sport Forme à Gray (financé par la Municipalité). L'objectif de cette action CLS est de favoriser la mise en place d'autres ateliers d'activités physiques adaptées à destination des enfants en surpoids du Pays.</p>
Descriptif de l'action	<p>Les ateliers Tremplin "Pass'Sport Forme" proposent des séances d'activités sportives adaptées hebdomadaires aux jeunes en surpoids, sédentaires non licenciés dans une association sportive. Ils visent à préparer physiquement et psychologiquement ces jeunes à retrouver un mode de vie actif (activité physique autonome, insertion dans une association sportive...).</p> <p>Les séances d'activités sportives adaptées sont assurées par des enseignants en APA ou enseignants d'EPS formés à la prise en charge d'enfants et d'adolescents obèses.</p> <p>Afin d'assurer des séances adaptées et un suivi personnalisé de chaque jeune, le groupe est constitué de 12 jeunes d'une même tranche d'âge + ou – 2 ans.</p> <p>Les ateliers sont organisés à raison d'une à de deux séances par semaine, dans des infrastructures sécurisées, destinées à la pratique sportive (gymnase, stade...). Ils durent 2 heures :</p> <ul style="list-style-type: none"> - 1h30 de pratique physique effective (méthode SELF : S'Entraîner La Forme) - 30 min pour aider individuellement les enfants à élaborer leur "projet sportif" <p>Le recrutement du groupe est élaboré prioritairement par les médecins généralistes, les professionnels de santé du réseau (CH de Gray), les médecins et infirmières scolaires, les travailleurs sociaux. Le personnel pédagogique de l'éducation nationale peut également orienter un élève qu'il sent en difficulté.</p> <p>Individuellement et selon les besoins, une orientation vers les professionnels de santé du RéPPOP-FC pourra être organisée pour une prise en charge plus globale du surpoids (médical, diététique, psychologique). Le dispositif prévoit à terme un accompagnement vers une association sportive adaptée aux capacités et aux goûts de l'enfant.</p>
Opérateurs	Les collectivités territoriales du pays Graylois avec l'appui du RéPPOP-FC
Partenaires	Collectivités territoriales, Associations et clubs sportifs locaux, Santé Scolaire, Professionnels de santé, DDCSPP.

Eléments facilitateurs	Plan Sport Santé Bien Etre ARS / DRJSCS BFC : Mesure 3 : développer des actions spécifiques sport-santé en direction des jeunes et adolescents Fiche action 3.1 : Déployer en région des ateliers d'activités physiques destinés aux enfants et adolescents sédentaires en lien avec le parcours éducatif de santé des élèves
Préalables	Trouver des locaux et des collectivités partenaires, à négocier avec les élus locaux Faire connaître le dispositif auprès des acteurs
Programmation de la mise en œuvre et échéancier	Fin 2016 relance du dispositif Pass'Sport Forme initialement mise en place à Gray 2017 : réflexion pour le déploiement sur les communes de Champlitte, Dampierre-sur-Salon, ou Gy et mise en œuvre en septembre 2017 ou début 2018
Modalités de suivi	Comité de pilotage du contrat local de santé
Indicateurs d'évaluation	Nombre de filles et garçons qui participent à l'atelier Nombre d'enfants ayant une pratique régulière de l'activité physique à la sortie du dispositif Quel est le professionnel qui a orienté l'enfant dans le dispositif Bilan qualitatif : Concernant la participation de l'enfant Concernant l'élaboration de son projet sportif Concernant l'aide que le dispositif lui a apporté
Budget	3 200 € par atelier par an pour une deux séances hebdomadaires (+ 960 € valorisé pour la mise à disposition d'infrastructure sportive par la collectivité)
Sources de financement	ARS - FIR + ville ciblée